# precisio

## Alarme de piscine

**À LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER POUR CONSULTATION ULTÉRIEURE**

# Manuel d'installation et d'utilisation

maytronics pool alarms

Since 1983

# Sommaire

**1/ Présentation ..... p.2/3**

Principe de fonctionnement ..... p.4

**2/ Contenu de l'emballage ..... p.4**

**3/ Utilisation du système d'alarme PRECISIO™ ..... p.5**

3.1 Modes principaux ..... p.6

3.2 Je souhaite me baigner ..... p.7

3.3 Remise en route automatique ..... p.7

3.4 Remise en route manuelle ..... p.8

3.5 Arrêt total de l'alarme ..... p.9

3.6 Changement du code confidentiel ..... p.9

3.7 Réinitialisation du système ..... p.10

3.8 Changement des piles ..... p.10

3.9 Signalisation des défaillances ..... p.11

**4/ Installation du système d'alarme PRECISIO™ ..... p.12**

4.1 Préparation de la centrale de détection ..... p.13

4.2 Choix de l'emplacement ..... p.14

4.3 Vérification de la profondeur d'immersion de la sonde ..... p.15

4.4 Tests d'installation ..... p.15/16

4.5 Installation définitive ..... p.17

4.6 Installation du report de centrale (optionnel) ..... p.18/19

**5/ Questions les plus fréquemment posées ..... p.20/21**

**6/ Conseils de sécurité ..... p.22/23**

**7/ La garantie et le service après-vente ..... p.24/26**

**8/ Carnet d'entretien ..... p.27**

**FICHE DE VALIDATION DES TESTS DE MISE EN SERVICE ..... p.29**

**Attention ! Ce manuel est à lire attentivement et à conserver pour une utilisation ultérieure.**

Suivez scrupuleusement la procédure d'installation et enregistrez votre produit dans les 15 jours qui suivent votre achat (voir à la fin de ce manuel). En cas de non respect, votre garantie ne pourra être prise en compte.

## 1. PRESENTATION

Vous venez d'acquérir un système de détection d'immersion pour piscine **PRECISIO™** et nous vous en remercions.

Ce système d'alarme pour piscine est conforme à la Norme Française NF P90-307-1:2009.

Ce guide vous permet :

**- de comprendre le principe de fonctionnement de votre système de détection d'immersion,**

**- de positionner et fixer votre système de détection d'immersion selon les caractéristiques de votre piscine,**

**- d'effectuer des essais de fonctionnement périodique de votre système de détection d'immersion.**

Pour toutes remarques ou questions, n'hésitez pas à contacter votre revendeur, ou contactez notre plateforme SAV par mail ou par téléphone (coordonnées au dos de la couverture de ce manuel).

**ATTENTION: L'installation de votre système d'alarme ne doit en aucun cas diminuer votre vigilance. La surveillance active des adultes responsables reste le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants. En aucun cas, ni Maytronics France, ni votre revendeur ne pourront être tenus pour responsables de la noyade d'un enfant, d'un adulte ou d'un animal.**

### LIMITES D'UTILISATION

• **Un enfant se noie en moins de 3 min ; aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.**

• Vous pouvez utiliser ce type de protection, lorsque l'implantation de la piscine par rapport à la résidence ou par rapport au lieu d'hébergement permet une intervention totale, qui inclut le secours dans le bassin, en moins de 3 minutes.

• **Types de piscines pour lesquelles le système d'alarme PRECISIO™ ne convient pas :** piscines hors sol autoporteuses ou à parois souples, piscines sans margelles, piscines miroir, certaines piscines à débordement, piscines équipées de filtration dont le débit s'apparente à celui d'une nage à contre courant. Les piscines comportant un accès à l'eau autre qu'un accès de type échelle ou escalier, notamment les piscines à accès par une plage (immergée ou en pente douce) ne peuvent être équipées d'un système de détection de type immersion seul.

• Le système d'alarme **PRECISIO™** ne peut être installé sur des mares, étangs, fontaines, barbotières, pédiluves, parcs à poissons ou espaces aquatiques autres que piscine. Flore et faune aquatiques (algues, animaux aquatiques, nénuphars…) sont strictement incompatibles avec l'utilisation du système d'alarme **PRECISIO™**.

• **Le choix de l'emplacement du système d'alarme doit impérativement remplir les deux conditions suivantes :**

**- une profondeur d'eau de 60 cm minimum ;**

**- une distance entre le dessous de la margelle et la ligne d'eau comprise entre 8,5 cm et 20 cm.**

• Certains systèmes de nage à contre courant, ainsi que certains systèmes de filtration à fort débit, ne permettent pas la réactivation du système de détection d'immersion.
• Certains robots de nettoyage du type robot plongeur sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion.
• L'alarme doit être audible depuis votre habitation :
En fonction de l'implantation de la résidence / du lieu d'hébergement par rapport à la piscine, il sera peut être nécessaire de déporter les signaux de sécurité, d'alerte et de défaillance pour qu'ils soient entendus depuis l'habitation / lieu d'hébergement. Dans ce cas il est nécessaire de compléter **PRECISIO™** par le report de centrale. Une vérification s'impose en cours d'installation.
• La présence d'une bâche à bulles n'est pas compatible avec le bon fonctionnement de l'alarme.
• Surface d'eau couverte : l'alarme ne doit pas être située à plus de 7 mètres de tous les points de chute possibles. Pour les piscines de grande taille, vous devez vous équiper d'une (ou plusieurs) centrale(s) de détection supplémentaire(s).
• Certaines conditions météorologiques défavorables (vent fort, orage…) ainsi que l'utilisation de certains matériels de nettoyage puissants peuvent occasionner des déclenchements intempestifs.
• L'installation d'un dispositif de sécurité normalisé ou non en complément de votre système d'alarme **PRECISIO™** peut entraver le bon fonctionnement de votre système d'alarme.
• En cas de gel (léger ou fort), ou lorsque votre piscine n'est pas complètement remplie, votre alarme ne peut pas fonctionner.
• Les tests au vent ont été réalisés selon les modalités de la norme NF P 90-307-1:2009. Pour du vent plus fort, et en particulier pour du vent soufflant en rafales, la sensibilité de votre **PRECISIO™** peut être réduite (automatiquement), le délai de réactivation automatique peut être rallongé et des fausses alarmes peuvent se produire. Il faut alors redoubler de vigilance lors de conditions climatiques défavorables.
• Pendant le temps de réactivation automatique, l'adulte responsable doit surveiller le bassin en restant au bord le temps nécessaire à ce que le système reprenne sa fonction de surveillance. La réactivation effective se matérialise par le passage d'un voyant rouge au voyant vert.

**DEMANDEZ CONSEIL A VOTRE REVENDEUR.**

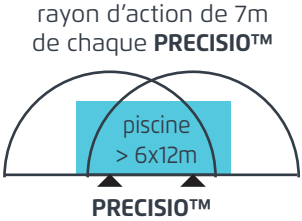

## PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

**PRECISIO™** est un système d'alarme pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif qui signale un danger. En cas de déclenchement, l'intervention rapide d'un responsable est obligatoire.

**PRECISIO™** détecte l'immersion d'un corps dans un bassin en conformité avec la norme **NF P 90-307-1** et vous en avertit grâce à sa puissante sirène intégrée (100 dB).

**PRECISIO**™ est constitué de deux éléments :

• la centrale de détection et d'alarme qui s'installe au bord de la piscine,

• le report de centrale (optionnel) qui permet de déporter les signaux d'alerte et de défaillance. Il communique par liaison radio sécurisée avec la centrale (bande de fréquences: 2,4 GHz).

## 2. VÉRIFICATION DU CONTENU DE L'EMBALLAGE

Malgré tout le soin que nous apportons à la préparation et au conditionnement de nos produits, il convient avant toute chose de vérifier que le produit est complet et que vous disposez bien de l'ensemble des pièces nécessaires à l'installation :

**La centrale de détection :**

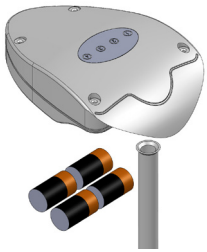

- 1 boîtier fermé
- 1 tube rigide
- 4 piles alcalines (fournies)
- 1 kit de fixation (visseries, rondelles, joints, chevilles) pour la centrale
- 1 gabarit de positionnement de l'alarme
- Une attestation de conformité au décret d'application + 1 déclaration de conformité à la norme
- 1 fiche de validation des tests pour la garantie à la fin de cette notice
- Ce manuel d'installation et un guide d'utilisation rapide

**Le report de centrale (optionnel) :**

- 1 boîtier fermé par 2 vis
- 4 piles LR20
- 4 vis diam. 4 mm et 4 chevilles

**POUR L'INSTALLATION DU SYSTÈME D'ALARME, REPORTEZ-VOUS À LA PAGE 12.**

## 3. UTILISATION DU SYSTÈME D'ALARME PRECISIO™

### PRÉCAUTIONS D'UTILISATIONS

• Certaines conditions météorologiques défavorables (vent fort, orage...) ainsi que l'utilisation de certains matériels de nettoyage puissants peuvent occasionner des déclenchements intempestifs.

• Votre système d'alarme **PRECISIO™** en période hivernale :

La loi n° 2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines impose qu'un système de protection soit installé et fixé à demeure tout au long de l'année.

Votre système d'alarme **PRECISIO™** ne fonctionne pas lorsque la surface de l'eau est gelée (gel léger ou fort), ou lorsque votre piscine n'est pas complètement remplie.

**Vous devez donc :**

- soit empêcher la prise de gel dans votre piscine en pratiquant un hivernage actif et en programmant les périodes de filtration nécessaires en fonction des conditions climatiques, et maintenir le niveau d'eau dans votre piscine.

- soit prévoir un autre dispositif normalisé pour l'hiver. Dans ce cas, nous vous conseillons d'arrêter votre système d'alarme **PRECISIO™**, de le retirer et de le ranger.

Lors de sa remise en service, vous devrez bien sûr procéder à un test fonctionnel.

Prenez garde à ce que l'eau ne soit pas gelée dans le tube de votre système d'alarme **PRECISIO™** (ce qui peut arriver même si la piscine ne l'est pas). Pour vous en assurer, faites un test fonctionnel du système.

• Pour le nettoyage extérieur de votre système d'alarme (ligne d'eau...), n'utilisez pas d'appareil de nettoyage à haute pression, de brosse abrasive et / ou autre ustensile pouvant rayer ou détériorer votre système d'alarme.

• Pour garantir le bon fonctionnement de votre appareil, veuillez maintenir en permanence une eau saine et limpide dans votre bassin (notamment pour éviter la formation d'algues dans la sonde).

• En cas de noyade après retrait ou arrêt complet de votre système d'alarme pour quelque raison que ce soit, ni votre revendeur, ni Maytronics France ne pourra être tenu pour responsable.

• En cas de remise en route de votre système d'alarme après un arrêt prolongé, procédez aux tests de validation. En cas de problème, contactez immédiatement le service technique. Vérifiez régulièrement, ou faites vérifier par un professionnel, le bon fonctionnement de votre système d'alarme en effectuant les tests de contrôle mensuels indiqués dans ce guide.

## 3.1 MODES PRINCIPAUX

Pour votre sécurité et votre confort, votre appareil dispose de 2 modes principaux.

### 1/ MODE SURVEILLANCE :

**PRECISIO™** surveille le bassin : **le voyant clignote vert rapidement.**

**La sirène émet un signal de 100 dB déclenché par la chute d'un corps d'au moins 6 Kg dans le bassin.**

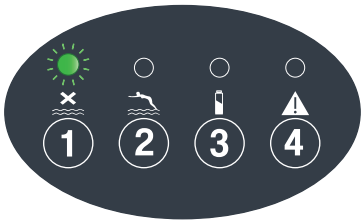


Mode surveillance

### 2/ MODE BAIGNADE :

**Nous attirons votre attention sur le fait que PRECISIO™ ne surveillera pas le bassin en mode « BAIGNADE ». Ceci inclut :**

**- lors de l'utilisation de la piscine par une ou plusieurs personnes.**

**- pendant une période d'environ (ou plus) après la sortie de la piscine, jusqu'à ce que la surface de l'eau redevienne calme et jusqu'à ce que PRECISIO™ se remette automatiquement en mode « SURVEILLANCE ».**

**- en cas de vent fort ou quelques minutes après de fortes rafales de vent, lorsque PRECISIO™ ne peut pas surveiller normalement le bassin.**

**NE JAMAIS LAISSER LA PISCINE SANS SURVEILLANCE LORSQUE LE MODE BAIGNADE EST ACTIVÉ**

**PRECISIO™** ne surveille pas le bassin : **le voyant clignote rouge rapidement.**

**L'alarme ne se déclenchera pas même si quelqu'un ou quelque chose tombe dans le bassin.**

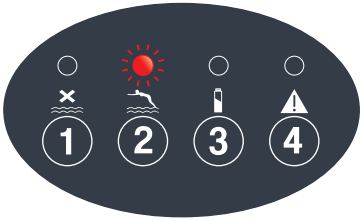


Mode baignade

**Il est possible que votre appareil bascule en mode "SURVEILLANCE" si vous restez dans la piscine sans engendrer de perturbations d'eau.**

## 3.2 JE SOUHAITE ME BAIGNER

Le système de détection est en marche : **mode « SURVEILLANCE" activé**, le voyant ✕ clignote vert.

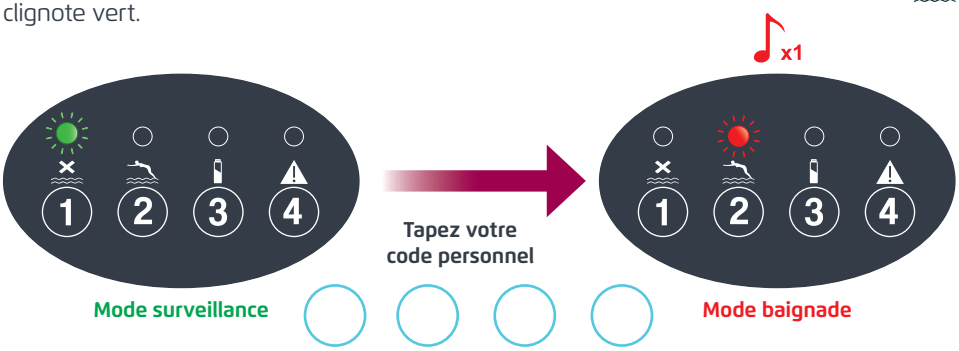


*Notez ici votre code confidentiel*

Tapez votre code personnel (par défaut 1234) : **mode "BAIGNADE" activé**, le voyant clignote rouge et un bip grave retentit : **VOUS POUVEZ VOUS BAIGNER.**

## 3.3 REMISE EN ROUTE AUTOMATIQUE DU MODE SURVEILLANCE

**Après la baignade, le bassin n'est pas surveillé jusqu'à la réactivation automatique du système de surveillance**, qui intervient une fois l'eau du bassin redevenu calme. Habituellement, la réactivation a lieu après environ 10 minutes, selon l'agitation du bassin et les conditions de vent. Un bip court est alors émis et les voyants ✕ et clignotent alternativement.

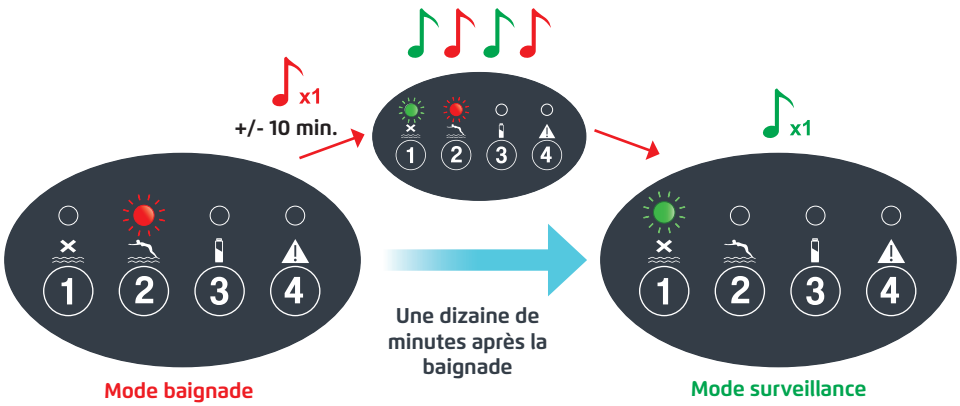


**PENDANT LE TEMPS DE LA REACTIVATION AUTOMATIQUE, LA SURVEILLANCE DU BASSIN PAR UN ADULTE RESPONSABLE EST OBLIGATOIRE.**

## 3.4 REMISE EN ROUTE MANUELLE (bassin suffisamment calme)

Une fois sorti de la piscine, **appuyez 2 fois sur n'importe quelle touche du clavier de la centrale** (exemple : 1 + 1, 2 + 2...)

1 1 OU 2 2 OU 3 3 OU 4 4

**CAS N°1 :**

Si **un court bip grave** retenti et que le voyant clignote toujours rouge, votre système d'alarme considère que votre bassin est trop agité : il ne peut pas immédiatement reprendre la surveillance. **ATTENDEZ QUE LE BASSIN SE CALME ET RECOMMENCEZ L'OPÉRATION.**

**DANS CE CAS, LA SURVEILLANCE DU BASSIN PAR UN ADULTE RESPONSABLE EST OBLIGATOIRE. LE BASSIN N'EST PAS SURVEILLÉ.**

**CAS N°2 :**

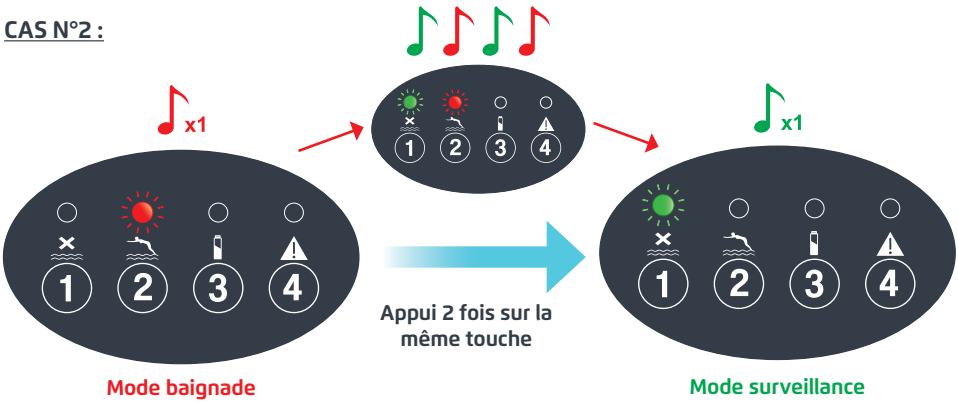


Si **un long bip aigu** retenti et que le voyant rouge et le voyant vert clignotent alternativement, votre système d'alarme considère que votre bassin se calme progressivement : **LA SURVEILLANCE REPREND UNE FOIS LE BASSIN TOTALEMENT CALME.**

**DANS CE CAS, LA SURVEILLANCE DU BASSIN PAR UN ADULTE RESPONSABLE EST OBLIGATOIRE. LE BASSIN N'EST PAS SURVEILLÉ. SEULES LES GROSSES CHUTES SONT DÉTECTÉES.**

## 3.5 ARRÊT TOTAL DE L'ALARME

L'arrêt complet de la centrale est obtenue en saisissant la séquence suivante : **3 + 4 + 3 + 4 + 3 + 4**.

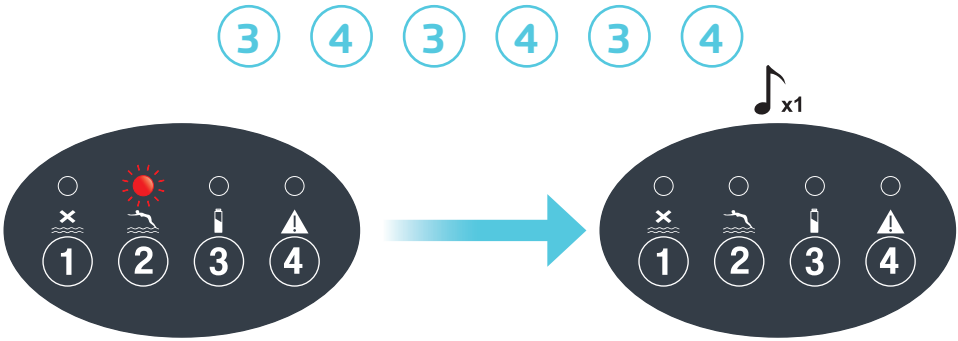


L'arrêt est nécessaire pour changer les piles (recommandé en début de saison) ou pour toute opération qui nécessite un démontage de l'appareil. **Pour remettre en marche l'alarme, tapez votre code confidentiel.**

**L'UTILISATEUR QUI COUPE LE SYSTÈME DOIT ÊTRE CONSCIENT QUE LA SURVEILLANCE HUMAINE DOIT PRENDRE LE RELAIS**

### 3.8 CHANGEMENT DES PILES

Votre centrale de détection contient 4 piles alcalines LR20.

Lorsque les piles commencent à faiblir, un message lumineux et sonore vous est adressé (voir paragraphe "Signalisation des défaillances"). **Vous devez alors les remplacer sans attendre par des piles du même modèle (marque Duracell, type LR20, référence PC1300 ou MN1300).** Nous avons fait subir à ces piles des tests de consommation rigoureux, avec notamment de fortes variations de température, et nous ne pouvons garantir le fonctionnement de votre **PRECISIO™** que sous réserve d'utilisation du même modèle de piles.

**Veillez toujours à utiliser des piles dont la date de péremption n'est pas dépassée.**

- Le changement des piles nécessite l'arrêt complet de la centrale pour permettre son ouverture. **Vous devez alors redoubler de vigilance et veiller à ce que les enfants n'approchent pas de la piscine qui se trouve momentanément privée de la surveillance de votre PRECISIO™.**

- N'oubliez pas d'arrêter votre centrale avant de l'ouvrir pour changer les piles.

- Pour des raisons de sécurité évidentes, et même si les essais effectués en laboratoire déterminent une durée de vie de trois ans (sans déclenchement de sirène), il est recommandé d'effectuer le changement des piles à chaque début de saison.

- Vous ne devez pas jeter les piles usagées à la poubelle, mais les rapporter dans les lieux où elles sont collectées. Ceci est une obligation conformément au décret n°99-374 du 12 mai 1999.

**- Il est interdit d'utiliser des piles rechargeables.**

## 3.9 SIGNALISATION DES DÉFAILLANCES

Les problèmes fonctionnels signalés ne doivent pas être minimisés : **ils peuvent traduire un réel problème de sécurité.**

| Signal | Les problèmes détectés | Les actions possibles |
|---|---|---|
| Sirène déclenchée<br>100 dB | Immersion ou activité dans la piscine | Appui sur une touche quelconque pour arrêter la sirène. **Il est impératif de réagir rapidement lorsque la sirène se déclenche. Lisez attentivement les conseils de sécurité.** |
| <br>1 flash clignotant + bips sonores toutes les 55 secondes | Piscine trop agitée pour assurer une détection fiable | Appui sur une touche : les bips cessent, mais le voyant continue à clignoter jusqu'à disparition du problème. **Vérifiez si l'eau est agitée (présence de vent fort), sinon, vérifiez que le tube plonge bien dans l'eau. Dans ce cas la surveillance du bassin par un adulte responsable est obligatoire. Le bassin n'est pas surveillé.** |
| <br>1 flash clignotant | **Piles faibles** (sur la centrale) | Appui sur une touche : le voyant continue à clignoter jusqu'à disparition du problème. **Remplacez rapidement les piles** (voir procédure de changement des piles). |
| <br>2 flash clignotant + bips sonores | **Piles faibles** (sur le report, si option choisie) | Appui sur une touche : les bips cessent, mais le voyant continue à clignoter jusqu'à disparition du problème. **Remplacez rapidement les piles** (voir procédure de changement des piles). |
| <br>clignotant rapidement, régulièrement et en permanence | Défaut général | Votre appareil est inopérant, contactez rapidement notre service technique :<br>N°Azur 0 810 025 030<br>PRIX APPEL LOCAL |

## 4. INSTALLATION DU SYSTÈME D'ALARME PRECISIO™

**PRÉCAUTIONS D'INSTALLATION :**

**L'INSTALLATION DE VOTRE SYSTÈME D'ALARME DOIT S'EFFECTUER PAR TEMPS CALME SUR UN BASSIN NON AGITÉ.**

- Le système d'alarme doit être installé à un endroit présentant une profondeur d'eau minimale de 60 cm.
- Assurez-vous que l'eau de votre bassin soit limpide et saine avant d'installer votre appareil.
- Veillez à informer de façon permanente que la piscine est sous surveillance électronique. Cela permettra notamment de rappeler aux baigneurs étourdis qu'il est nécessaire de désactiver l'alarme avant la baignade afin d'éviter à tous les désagréments d'un déclenchement de sirène.

L'installation de votre système d'alarme se déroule en 6 étapes :

**4.1 Préparation de la centrale de détection**

**4.2 Choix de l'emplacement**

**4.3 Vérification de la profondeur d'immersion de la sonde**

**4.4 Tests d'installation**

**4.5 Installation définitive**

**4.6 Installation du report de centrale (optionnel)**

Il est préférable de faire appel à un professionnel pour l'installation et l'entretien du système d'alarme.

**DURANT L'INSTALLATION DE VOTRE SYSTEME D'ALARME, LA PLUS GRANDE VIGILANCE DU PARENT/ADULTE RESPONSABLE EST IMPERATIVE**

**OUTILLAGE NECESSAIRE POUR L'INSTALLATION :**

- 1 tournevis cruciforme
- 1 mètre ruban
- 4 bouteilles d'eau de 1,5L
- 1 rouleau adhésif
- 1 corde d'environ 2 mètres
- 1 perceuse sans fil avec forêt à béton Ø 8 mm
- 1 scie à métaux
- 1 crayon

## 4.1 PRÉPARATION DE LA CENTRALE DE DÉTECTION

1. Retirez le couvercle supérieur du boitier.
2. Retournez-le et localisez le nez et le bloc-pile.
3. Mettez en place le tube rigide sur le nez du boitier.
4. Insérez les 4 piles **en respectant la polarité** et remettez en place les scratchs de maintien des piles : **l'alarme se met en marche toute seule.**
5. Remettez en place le couvercle supérieur sur la base du boitier.
6. L'alarme est fonctionelle. Suivez les indications du guide pour la suite de l'installation.

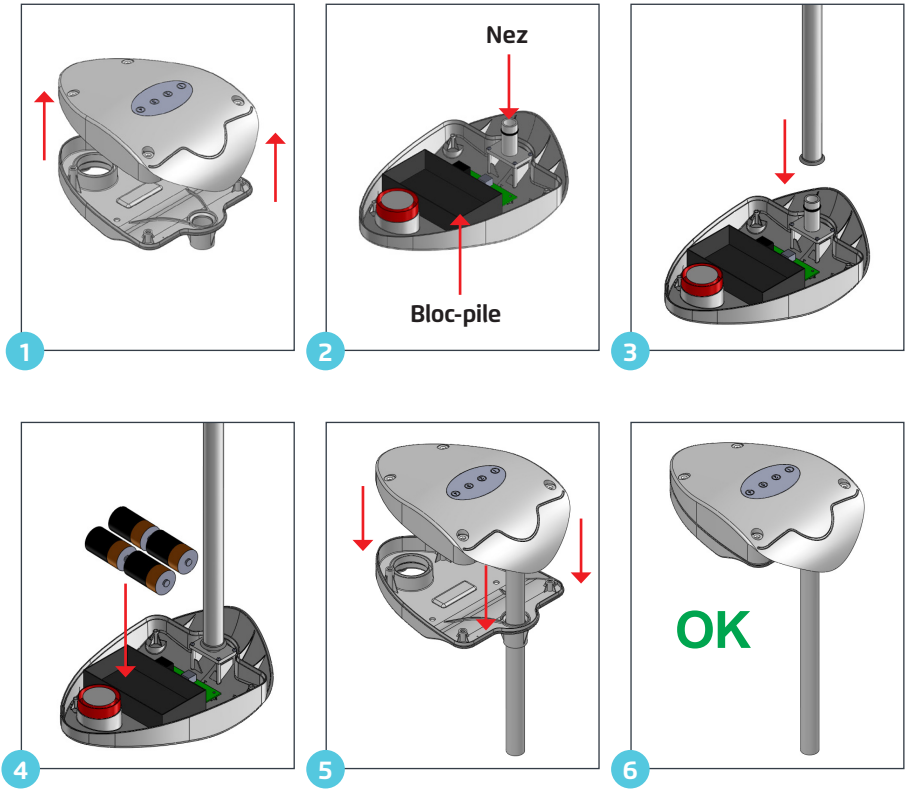

## 4.2 CHOIX DE L'EMPLACEMENT

**Avant d'installer votre centrale, assurez-vous de choisir l'emplacement le plus adéquate, en vous référant aux préconisations suivantes :**

• Veillez à ce que la centrale de détection soit à **plus d'un mètre du système de filtration** (buses de refoulement, bonde de fond, skimmer, prise balai, ...), d'une cascade d'eau ou de tout autre équipement pouvant perturber le bassin à cet endroit.

• **Votre système d'alarme est conçu et paramétré selon la norme NF P90-307-1:2009 et peut être utilisé sur des bassins de dimensions maximales de 12 x 6 mètres**. Votre système d'alarme ne doit pas être à plus de 7 mètres de tous les points de chute possibles (y compris l'escalier). **Pour une piscine de dimensions supérieures, vous devez l'équiper de plusieurs détecteurs d'immersion. Demandez conseil au service technique.**

• **Votre système d'alarme doit être positionné au milieu de la plus grande longueur de votre piscine sur une margelle** (position recommandée pour les piscines rectangulaires). Si votre bassin ne correspond pas aux configurations présentées ci-dessous, demandez conseil au service technique.

• Assurez vous que l'accès à la zone d'activation (clavier de commande) soit facile et pratique.

**En prenant en considération ces préconisations, sélectionnez l'emplacement le plus approprié de la centrale de détection et positionnez-la sur le bord de la piscine.**

**EXEMPLES :**

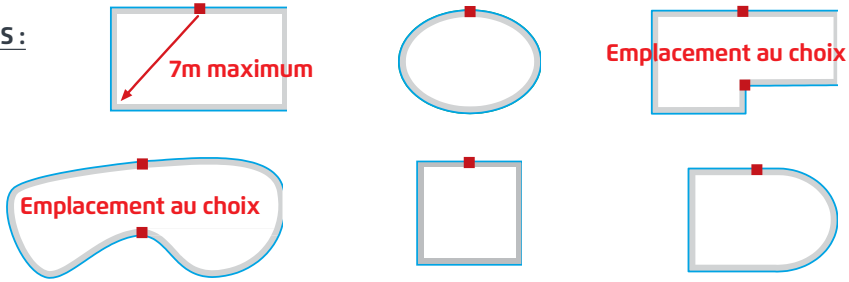


Ne pas percer les trous de fixation de la centrale sur le bord de la piscine avant :

**- d'avoir vérifier la bonne position de l'appareil, afin de trouver la position optimum de détection,**

**- de faire attention à ce que la sonde ne touche pas le bord de la piscine (page suivante),**

**- avant de terminer les tests d'installation (page 16).**

**LES PERFORMANCES OPTIMALES DE DÉTECTION NE SONT OPTENUES QU'UNE FOIS L'ALARME CORRECTEMENT FIXÉE SUR LA MARGELLE.**

## 4.3 VÉRIFICATION DE LA PROFONDEUR D'IMMERSION DE LA SONDE

La sonde doit être immergée de 16 cm (+/- 3cm) pour garantir un fonctionnement optimal. Dans le cas où votre niveau d'eau serait volontairement abaissé, des tubes rallongés adaptés sont disponibles chez votre revendeur. A l'inverse, si la sonde est trop profondément immergée, il faudra la scier pour obtenir la profondeur d'immersion recommandée.

**Le niveau d'eau est à surveiller régulièrement et doit être rétabli si nécessaire pour conserver une profondeur d'immersion de 16 cm (+/- 3cm). Il est conseillé d'installer un régulateur de niveau. Demandez conseil au service technique.**

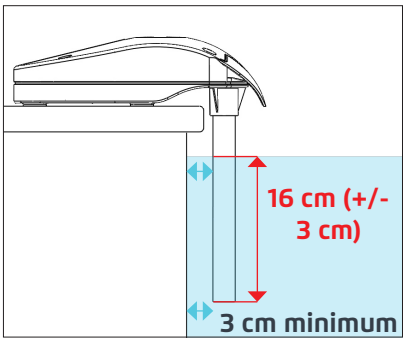


Si la sonde est trop immergée ou ne l'est pas assez (voire pas du tout), votre système d'alarme ne pourra pas fonctionner correctement. Veillez à respecter la profondeur d'immersion recommandée.

La sonde ne doit pas toucher le bord de la piscine et être positionnée à 3 cm minimum de la paroi.

## 4.4 TESTS D'INSTALLATION

**Il est nécessaire de faire régulièrement un essai fonctionnel complet de son système de protection ou de le faire faire par un professionnel.**

Pour tester le bon fonctionnement de votre **PRECISIO™**, vous avez besoin de simuler la chute d'un corps de 6 Kg dans votre piscine (Suivant les tests, avec ou sans vent, la norme prévoit un poids de 6 ou 8 Kg). Le plus simple est de prendre 4 bouteilles en plastique de1,5 L, de les remplir d'eau et de les fixer ensemble tête-bêche avec du ruban adhésif de déménageur. Vous obtenez ainsi un "mannequin" très proche des exigences de la norme: 6 Kg, densité 1. Accrochez-lui une corde pour pouvoir le récupérer plus facilement. Ce mannequin pourra être utilisé chaque mois.

**Assurez-vous que votre appareil surveille :**

• Pour ces tests, l'alarme doit être en **mode « SURVEILLANCE »** (le voyant ✕ doit clignoter vert).

• Assurez-vous que le basin soit calme. Si vous avez un système de nage à contre courant, arrêtez-le.

• Votre alarme est en **mode « BAIGNADE »** : appuyez 2 fois sur la même touche pour passer en **mode « SURVEILLANCE »** (voir page 8).

**Si malgré ces actions le voyant ne ✕ clignote pas vert, cela signifie que le bassin est trop agité. Vous devez impérativement attendre que votre bassin soit calme pour effectuer vos tests.**

TEST DE CHUTE N°1 : POINT LE PLUS ÉLOIGNÉ DE L'ALARME

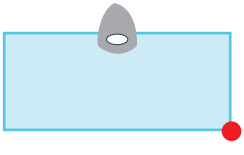

• **Vérifiez que votre système d'alarme est en mode "SURVEILLANCE"** (le voyant doit clignoter vert).

• **Positionnez vous le plus loin possible de l'appareil.**

• Simulez la chute d'un corps **en laissant tomber le poids de 6 Kg du bord de la piscine**. **La sirène doit se déclencher en moins de 12 secondes après la chute.**

• Assurez-vous que la sirène est audible depuis votre résidence ou du lieu d'hébergement. Sinon vous devez installer le report de centrale **PRECISIO™**. Pour cela, rapprochez-vous de votre revendeur.

• Appuyez sur une touche pour arrêter la sirène. Attendez la réactivation automatique de votre système d'alarme (le voyant doit clignoter vert).

**En cas de problème, vérifiez les préconisations de préparation de la centrale (page 13) et le respect de la profondeur d'immersion de la sonde (page 15). Si le problème persiste, contactez immédiatement notre service technique.**

TEST DE CHUTE N° 2 : À ENVIRON 2 MÈTRES DE L'ALARME

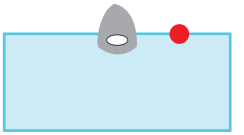

• **Vérifiez que votre système d'alarme est en mode "SURVEILLANCE"** (le voyant doit clignoter vert).

• **Positionnez vous à environ 2 mètres de la centrale de détection.**

• Simulez la chute d'un corps **en laissant tomber le poids de 6 Kg du bord de la piscine. La sirène doit se déclencher en moins de 12 secondes après la chute.**

• Appuyez sur une touche pour arrêter la sirène. Attendez la réactivation automatique de votre système d'alarme (le voyant doit clignoter vert).

**Après chaque chute, il est nécessaire d'attendre la réactivation automatique de votre système d'alarme avant d'en effectuer une autre. Selon les conditions de vent et d'agitation du bassin, cette réactivation peut prendre une dizaine de minutes.**

Vous avez réussi les tests. Vous pouvez procéder à l'installation définitive de votre système d'alarme. Le résultat des tests doit être consigné dans la fiche de mise en service que vous devez impérativement nous retourner (voir à la fin du guide).

---

**Si l'un de ces tests échoue :**

• Consultez le point 5, page 20.

• Questionnez le service technique en décrivant votre problème avec précision et en laissant vos coordonnées à l'adresse mail : support@maytronics.fr

• Interrogez le service Après-Vente : N°Azur 0 810 025 030 PRIX APPEL LOCAL

## 4.5 INSTALLATION DÉFINITIVE

**Eteignez totalement votre système d'alarme en tapant le code 3 + 4 + 3 + 4 + 3 + 4** sur l'unité centrale. Tous les voyants doivent être éteints.

3 4 3 4 3 4

1. Retirez le couvercle et le tube du scole (sur ce socle, repérer les 3 trous de fixation). Retirez le tube du couvercle puis insérez-le dans le socle.
2. Positionnez ensuite le socle de manière à ce que le tube soit placé à 3 cm minimum du mur du bassin et immergé à la bonne profondeur.
3. Marquez à l'aide du crayon la position définitive des trous afin de les repérer lors du perçage.
4. Retirez le socle puis percez les 3 trous avec un foret Ø 8 mm. Placez et enfoncez les 3 chevilles, elles doivent affleurer la margelle.
5. Positionnez le socle au bon endroit puis serrez les 3 vis avec leurs rondelles
6. Remettez en place le couvercle puis revissez l'ensemble sur le socle à l'aide les 4 vis de maintien. Mettez en place les 4 caches-vis.

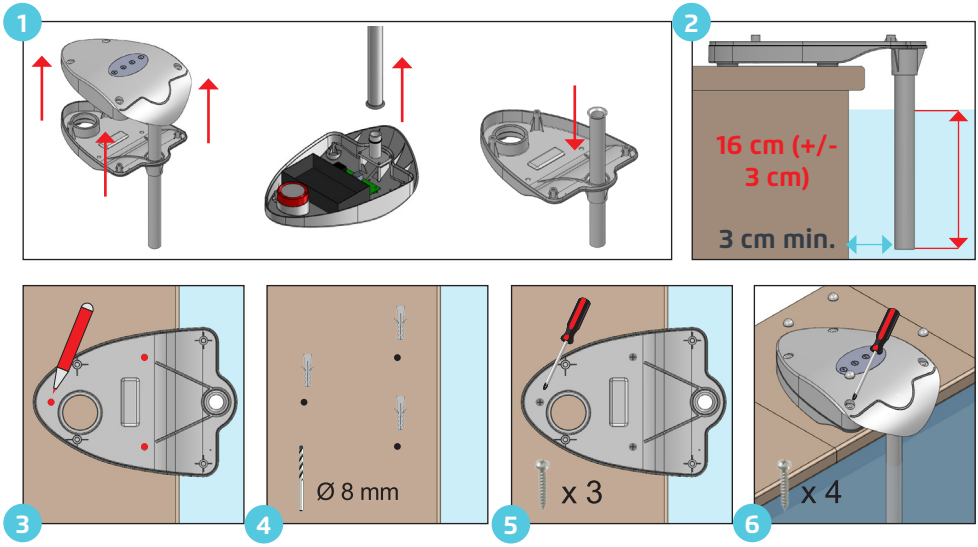


**Vérifiez une dernière fois le bon fonctionnement de l'appareil :**

- **Passez en mode "BAIGNADE" en tapant votre code personnel (par défaut 1234)(Le voyant clignote rouge et vous entendrez un bip).**
- **Attendez la remise en marche automatique (le voyant doit clignoter vert).**
- **Effectuez un test de chute du point le plus éloigné possible.**
- **Si la chute est détectée dans les 12 secondes, votre installation est réussie.**
- **Attendez la remise en marche automatique de votre alarme avant de quitter le bassin.**

## 4.6 INSTALLATION DU REPORT DE LA CENTRALE (Optionnel)

De la même manière que la centrale de détection, le boîtier de report doit être installé de manière à ne pouvoir être déplacé à mains nues. Vous allez donc devoir le fixer au mur, à hauteur d'homme (à plus de 1,20m du sol).

### 1/ EMPLACEMENT DU BOÎTIER DE REPORT

Déterminez l'emplacement où vous allez fixer le report de centrale de votre système **PRECISIO™**. **La distance maximale entre les deux équipements est de 30 m environ** en champ libre, mais sera réduite en fonction des obstacles. Vous devez également prendre en compte les éléments suivants :

**• Le report de centrale doit être installé pour vous permettre d'entendre la sirène lorsque vous êtes à l'intérieur. Vous devez donc le placer près de la maison, à l'intérieur ou sur un mur extérieur. Son rôle est de vous alerter au mieux, en cas de chute dans la piscine bien sûr, mais également en cas d'une défaillance quelconque du système.**

**• Il doit y avoir le moins d'obstacles possibles (mur, haie...) entre la centrale et son report pour assurer une liaison radio optimale. Les parties métalliques sont opaques aux ondes radio (volets en métal par exemple).**

**• Afin d'assurer la longévité de votre boîtier de report, il est indispensable de l'installer à l'abri des intempéries (sous un auvent, par exemple).**

Pour valider l'emplacement choisi, vous allez devoir paramétrer la liaison radio et effectuer un test de liaison. Cette opération nécessite bien sûr la mise en place préalable des piles. Retirez le couvercle du boîtier de report : enlevez les deux vis situées au bas du boîtier, puis soulevez-le en le déplaçant légèrement vers le haut pour déboîter l'ensemble. Insérez les piles dans le réceptacle prévu à cet effet, dans le sens indiqué.

### 2/ PARAMÉTRAGE DE LA LIAISON RADIO

Les étapes suivantes décrivent les opérations à réaliser pour l'installation du report de centrale. Les 2 appareils (centrale + report) doivent être proches pour vérifier leur bonne association.

Sur chacun des éléments du système, activez la liaison radio en saisissant la séquence de touches suivantes :

Sur la centrale : 3 + 4 + 2 + 2 + 2 + 1

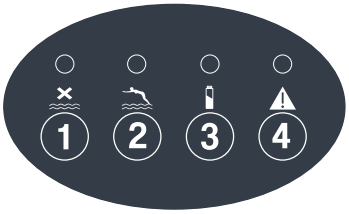

Sur le report : Code confidentiel + * + 7 + 0 + 1 + 1

**PUIS**

Sur le report : Code confidentiel + * + 7 + 1 + 0 + 1

x1

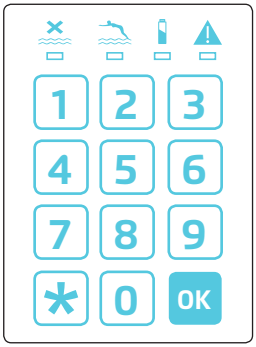


[ ] [ ] [ ] [ ] * 7 0 1 1

*Notez ici votre code confidentiel, le même que sur la centrale*

**PUIS**

x1

[ ] [ ] [ ] [ ] * 7 1 0 1

*Notez ici votre code confidentiel, le même que sur la centrale*

**Après quelques secondes, la LED qui clignote sur le report est la même que sur la centrale : les 2 appareils sont synchronisés.** Si ce n'est pas le cas, recommencez l'opération.

**• Si vous utilisez la fonction de réinitialisation des paramètres usine, la liaison radio est désactivée et doit être à nouveau activée pour que la liaison radio fonctionne.**

## 3/ TEST DE LA LIAISON RADIO

Le test de la liaison radio permet de vérifier la portée de la liaison radio. Il s'effectue en saisissant la séquence de touches suivantes :

Sur la centrale : 3 + 4 + 2 + 1 + 1 + 3

3 4 2 1 1 3

**100 dB**

La sirène du report va alors se déclencher et vous permettre de vérifier son bon fonctionnement. Si la sirène ne se déclenche pas, rapprochez-vous de la centrale et recommencez le test.

## 4/ FIXATION DÉFINITIVE DU BOÎTIER DE REPORT

Placez le socle du boîtier à l'emplacement choisi et marquez les 4 points de fixation sur le mur. Fixez-le en utilisant les chevilles (perçage Ø 6 mm) et les vis qui sont livrées. Refermez le boîtier. Le report de centrale étant en place, vous devez procéder au test fonctionnel de l'ensemble du système (voir page 16).

## 5. QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT POSÉES

### Lors de l'installation :

***QI1. La sirène déclenche de manière intempestive ou votre système d'alarme passe de la surveillance (clignotement vert) à la non-surveillance (clignotement rouge) du bassin ?***

- RI1.1. Assurez-vous que votre système d'alarme ne soit pas à moins d'un mètre du système de filtration (buses de refoulement, bonde de fond, skimmer, prise balai, …), d'une cascade d'eau ou de tout autre équipement pouvant perturber le bassin à cet endroit.
- RI1.2. Vérifiez la profondeur d'immersion du système d'alarme. Corrigez-la si nécessaire.
- RI1.3. Orientez les buses horizontalement et pas verticalement.
- RI1.4. Procédez aux tests d'installation et de validation lors de conditions météorologiques favorables.
- RI1.5. Votre système d'alarme ne convient pas à votre type de piscine. Demandez conseil au service technique ou au service après-vente au 0 810 025 030 (N°Azur / prix appel local).
- RI1.6. Votre robot de nettoyage n'est pas compatible avec votre système d'alarme. Il provoque un évènement assimilable ou identique à la chute d'un enfant (norme NF P90-307-1:2009). Demandez conseil au service technique.
- RI1.7. Si aucune de ces conditions ne vous semblent à l'origine de ce dysfonctionnement, demandez conseil au service technique ou contactez notre assistance technique au 0 810 025 030 (N°Azur / prix appel local).
- RI1.8. Vérifiez que l'alarme est correctement fixée sur la margelle à l'aide du kit de fixation fourni (chevilles + vis).

***QI2. Lors de la chute du poids de 6 Kg de la phase de tests, votre système d'alarme déclenche la sirène en plus de 12 secondes ou ne déclenche pas ?***

- RI2.1. Votre bassin a des dimensions supérieures à 10 m x 5 m ou une forme particulière. Demandez conseil au service technique.
- RI2.2. Votre système d'alarme n'est pas positionné selon l'emplacement conseillé. La chute est réalisée au-delà de son rayon de détection de 7m. Positionnez-le à l'endroit préconisé. Voir page 14.
- RI2.3. Si aucune de ces conditions ne vous semble à l'origine de ce dysfonctionnement, demandez conseil au service technique ou contactez notre assistance technique au 0 810 025 030 (N°Azur / prix appel local).

### Durant l'utilisation

***QU1. La sirène déclenche de manière intempestive.***

- RU1.1. Vérifiez la profondeur d'immersion de votre système d'alarme. Corrigez-la si nécessaire. En particulier si le niveau d'eau est faible (<16cm), l'alarme peut souffrir de déclenchements intempestifs au vent.

- RU1.2. Les conditions météorologiques sont trop défavorables (vent fort, orage...) et perturbent le fonctionnement de votre appareil.

- RU1.3. Votre robot de nettoyage n'est pas compatible avec votre système d'alarme. Il provoque un évènement assimilable ou identique à la chute d'un enfant (norme NF P90-307-1:2009). Demandez conseil au service technique.

- RU1.4. Si aucune de ces conditions ne vous semble à l'origine de ce dysfonctionnement, demandez conseil au service technique ou contactez notre assistance technique au 0 810 025 030 (N°Azur / prix appel local).

- RU1.5. Vérifiez que l'alarme est correctement fixée sur la margelle à l'aide du kit de fixation fourni (chevilles + vis).

***QU2. Votre système d'alarme ne déclenche pas lors des tests mensuels.***

- RU2.1. Vérifiez l'état de vos piles. Veuillez vous reportez page 10.

- RU2.2. Vérifiez la profondeur d'immersion de votre système d'alarme. Corrigez-la si nécessaire. En particulier si le tuble plongeur est immergé de moins de 16 cm, la sensibilité de l'alarme est réduite.

- RU2.3. Les conditions météorologiques sont trop défavorables (vent fort, orage...) et perturbent le fonctionnement de votre appareil.

- RU2.4. Si aucune de ces conditions ne vous semble à l'origine de ce dysfonctionnement, demandez conseil au service technique ou contactez notre assistance technique au 0 810 025 030 (N°Azur / prix appel local).

Pour tous autres dysfonctionnements, demandez conseil au service technique ou contactez notre assistance technique :

N°Azur 0 810 025 030
PRIX APPEL LOCAL

## 6. CONSEILS DE SÉCURITÉ

**La sécurité de vos enfants ne dépend que de vous ! Le risques est maximum lorsque les enfants ont moins de cinq ans. L'accident n'arrive pas qu'aux autres ! Soyez prêts à y faire face !**

**Surveillez et agissez :**

- La surveillance des enfants doit être rapprochée et constante.
- Désignez un seul responsable de la sécurité.
- Renforcez la surveillance lorsqu'il y a plusieurs utilisateurs dans la piscine.
- Apprenez à nager à vos enfants dès que possible.
- Mouillez nuque, bras et jambes avant d'entrer dans l'eau.
- Apprenez les gestes qui sauvent et surtout ceux spécifiques aux enfants.
- Interdisez le plongeon ou les sauts en présence de jeunes enfants et en cas de piscine dont la profondeur est inférieure à 1,80 m.
- Interdisez la course et les jeux vifs aux abords de la piscine.
- N'autorisez pas l'accès à la piscine sans gilet ou brassière pour un enfant ne sachant pas bien nager et non accompagné dans l'eau.
- Ne laissez pas de jouets à proximité et dans le bassin qui n'est pas surveillé.
- Maintenez en permanence une eau limpide et saine.
- Stockez les produits de traitement d'eau hors de la portée des enfants.
- Certains systèmes de nage à contre-courant ne permettent pas la réactivation automatique du système d'alarme.
- Certains robots de nettoyage du type robot plongeur sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion.
- Afin d'empêcher l'accès au bassin aux enfants de moins de cinq ans lors du déclenchement du signal de défaillance, prendre toutes les mesures nécessaires jusqu'à la réparation.
- Ce système d'alarme ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle.

Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des enfants de moins de cinq ans.

- Cette alarme est un équipement de sécurité qui signale un danger (ou risque de danger).

L'intervention rapide en moins de 3 minutes d'un adulte responsable est obligatoire lorsque le signal d'alerte retentit.

- L'utilisateur qui coupe le système doit être conscient que la surveillance humaine doit prendre le relais.
- Il est impératif de réagir lorsque le signal de défaillance retentit.
- La plus grande vigilance du parent / de l'adulte responsable est nécessaire entre la fin de la baignade et la réactivation du système d'alarme.

• Supprimer la nage à contre courant à la fin de la baignade pour permettre la réactivation du système d'alarme.

• Les performances telles que définies par la norme NF P 90-307-1:2009 ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vent supérieurs à ceux spécifiés dans la présente norme.

• Pendant le temps de réactivation automatique, l'adulte responsable doit surveiller le bassin en restant au bord le temps nécessaire à ce que le système reprenne sa fonction de surveillance.La réactivation effective se matérialise par le passage d'un voyant rouge au voyant vert.

• Afin d'empêcher l'accès au bassin aux enfants de moins de cinq ans lors du déclenchement du signal de défaillance, prenez toutes les mesures de sécurité nécessaires jusqu'à la réparation.

• La surveillance électronique du bassin et de ses abords doit être constante et rapprochée.

**Prévoyez :**

• Téléphone accessible près du bassin pour ne pas laisser vos enfants sans surveillance quand vous téléphonez.

• Bouée et perche à proximité du bassin.

Seul est autorisé le changement des piles, batteries, et fusibles, qui doit se faire en début de saison.

**En cas d'accident :**

• Sortez l'enfant de l'eau le plus rapidement possible.

• Appelez immédiatement du secours et suivez les conseils qui vous seront donnés.

• Remplacez les habits mouillés par des couvertures chaudes.

**Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros de premier secours :**

• Pompiers : 18 pour la France

• SAMU : 15 pour la France

• N° européen d'urgence : 112 (accessible depuis tous les téléphones)

• Centre régional antipoison : ……

Votre piscine est un endroit extrêmement dangereux pour les jeunes enfants. N'oubliez jamais que seules quelques secondes d'inattention peuvent avoir des conséquences dramatiques. Un enfant pouvant se noyer sans bruit en quelques minutes dans vingt centimètres d'eau, seule une surveillance active et constante des adultes permet une prévention efficace. Il est donc important de ne jamais le laisser seul et de ne jamais le quitter des yeux.

**L'installation de votre système d'alarme PRECISIO™ ne doit en rien diminuer votre vigilance et votre surveillance active et visuelle du bassin.**

Le système d'alarme **PRECISIO™** est un élément de sécurité passif qui peut vous apporter une aide si vos enfants déjouent votre surveillance, mais vous demeurez seul responsable de leur sécurité.

## 7. LA GARANTIE ET LE SERVICE APRÈS-VENTE

### Votre Garantie

Par la présente garantie, Maytronics France, responsable de la mise sur le marché du système d'alarme **PRECISIO™** (ci-après appelé "le Produit"), atteste que ce produit (centrale de détection et sirène déportées selon option) est exempt de défaut de matière et de fabrication, et ce, pour une période de DEUX ANS à compter de sa date d'achat. Cette garantie s'entend pièce et main-d'œuvre retour atelier sous réserve de ne pas entrer dans le cadre des exclusions de garantie. Si au cours de la période de garantie, le produit s'avère défectueux en raison d'un défaut de matière ou de fabrication, Maytronics France ou le fabricant procèdera gratuitement à la réparation ou au remplacement (à l'appréciation de Maytronics France) de l'appareil ou de ses pièces défectueuses, et selon les conditions définies ci-dessous. Maytronics France se réserve le droit (à sa seule appréciation) de remplacer les pièces détachées des produits défectueux ou de remplacer les produits de faible valeur par des pièces ou produits neufs ou révisés en usine.

### Exclusions de garantie

**• Dans les 15 jours suivant votre achat, vous devez enregistrer votre système d'alarme PRECISIO™. En cas de non respect, votre garantie ne pourra être prise en compte. Maytronics France se réserve le droit de refuser sa garantie gratuite dans le cas où les éléments demandés ne peuvent être présentés ou que les informations qu'ils doivent contenir se révèlent incomplètes ou illisibles.**

**• Vous devez réaliser mensuellement les tests permettant d'attester du bon fonctionnement du système et consigner les résultats dans le carnet d'entretien. Tout manquement à ces obligations constitue une condition d'exclusion de garantie.**

• La garantie ne s'applique pas si votre installation n'est pas en tout point conforme au descriptif donné dans ce guide.

• Si le client utilisateur vend son système d'alarme **PRECISIO™** au cours de la période de garantie, le nouveau propriétaire perd le bénéfice de ladite garantie. Il est expressément indiqué que cette clause sera opposable au nouveau propriétaire.

• Cette garantie ne s'applique pas si le modèle ou le numéro de série figurant sur le produit a été modifié, effacé, supprimé ou rendu illisible.

**Cette garantie ne couvre aucun des points suivants :**

- Entretien périodique et réparation ou remplacement de pièces par suite d'usure normale.

- Toute adaptation ou modification visant à améliorer le produit tel qu'il a été acheté, et tel qu'il est décrit dans le mode d'emploi, sans l'accord écrit préalable de Maytronics France ou du fabricant.

- Coûts de transport, notamment à domicile et tous risques de transport liés directement ou indirectement à la garantie de ce produit.

- Détériorations, bris résultant de :

• Mauvais emploi, y compris (mais non exclusivement) une utilisation inappropriée du système ou ne respectant pas les instructions de Maytronics France quant à l'installation, l'utilisation et l'entretien correct du produit.

• Réparation effectuée par des réparateurs non agréés ou par le client lui-même.

• Accidents, foudre, inondation, immersion du produit, incendie ou toute autre cause qui

dépasse la responsabilité de Maytronics France ou du fabricant.

### Retour SAV

- Tout retour de produit appelé à bénéficier de la garantie doit être préalablement accepté par le service après-vente. A cette fin, le client prendra contact avec le service après-vente. Si le produit est reconnu comme défectueux, il sera transmis au client un numéro de retour du produit.

**Attention ! Lisez attentivement les conditions de garantie. Si l'une des conditions ci-dessus n'est pas satisfaite, la garantie attachée à votre système d'alarme PRECISIO™ ne pourra être prise en compte.**

- Le produit doit être retourné correctement protégé, dans son emballage d'origine, à l'adresse indiquée, accompagné de l'original de la facture de vente, dont l'acheteur conservera une copie. Sur l'emballage, à coté de l'adresse du destinataire, devra figurer en caractères bien lisibles, le numéro de retour qui vous aura été indiqué. Tout produit arrivant sans numéro de retour ni preuve d'achat (facture de votre revendeur) sera refusé. Les frais et risques liés au retour du produit sont à la charge du client.

- A réception de ce colis, nous effectuerons les tests nécessaires afin de vérifier la panne. Dans le cas ou celle-ci est effective, nous procéderons à son échange ou à sa réparation dans les plus brefs délais.

Ni votre revendeur, ni Maytronics France ne sont tenus de remplacer systématiquement votre appareil en cas d'immobilisation. Vous devez renforcer la surveillance active de votre piscine durant cette période.

### Limites de responsabilité

La responsabilité de Maytronics France en vertu des présentes garanties se limite à la réparation du système d'alarme **PRECISIO™** ou au remplacement de ce dernier.

Maytronics France ne sera notamment pas tenu de remplacer ou de réparer le produit si la garantie contractuelle / limitée ne peut être appliquée, telle qu'exposée dans les paragraphes précédents.

L'entière responsabilité de Maytronics France pour tout produit défectueux ne saurait en aucun cas excéder le prix d'achat du produit défectueux. Cette limitation est valable même si Maytronics France ne peut pas réparer ou remplacer, ou ne répare ou ne remplace pas un produit défectueux, et que le dédommagement ne correspond pas au but fondamental. Maytronics France ne sera en aucun cas et en aucune circonstance tenu responsable des autres coûts, frais, dépenses, pertes ou dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation du produit. Maytronics France n'est en aucun cas responsable de tout dommage général, indirect, accessoire ou spécial.

La présente garantie constitue l'entière responsabilité de Maytronics France eu égard aux produits et aux services fournis en vertu de la présente garantie.

Maytronics France n'assurera aucune autre obligation, devoir ou responsabilité, qu'ils soient contractuels, extracontractuels (responsabilité pour négligence comprise) ou autres envers le client.

**Il est nécessaire de rappeler que certaines conditions climatiques difficiles peuvent déstabiliser votre produit (déclenchements intempestifs). Dans ces situations veillez à ce que votre enfant ne se rapproche pas de la piscine. Evitez de mettre votre système d'alarme à l'arrêt pendant une longue période.**

Aucune clause de cette garantie n'affecte les droits statutaires de l'utilisateur.

Maytronics France n'a qu'une obligation de moyens : vous fournir un appareil en état de marche, exempt de défaut de matière et de fabrication. En aucun cas, Maytronics France, ni ses revendeurs, ne peuvent être tenus pour responsables de la chute ou de la noyade d'un enfant, d'un adulte ou d'un animal. La surveillance des parents ou adultes responsables reste la meilleure des solutions de sécurité pour les enfants. Vous demeurez seul responsable de la sécurité de votre piscine.

Les sirènes intégrées de la centrale de détection du système d'alarme **PRECISIO™** (et de la sirène de portée optionnelle) sont conformes aux exigences de la norme NF P 90-307-1:2009. En aucun cas, ni Maytronics France, ni ses revendeurs ne peuvent être tenus pour responsables en cas de problèmes liés au déclenchement des sirènes.

### Déclaration de conformité

Le système de détection d'immersion **PRECISIO™** a subi avec succès les tests attestant de sa conformité:

- à la norme NF P 90-307-1 relative aux systèmes d'alarme pour piscine (certificat de conformité délivré par le Laboratoire National d'Essais fourni avec le produit).
- à la directive R&TTE 1999/5/CE relative aux équipements radioélectriques (certificat de conformité reproduit p. 27).
- au décret du 19 juillet 2009.

| Produit | Centrale de détection | Report de centrale |
|---|---|---|
| Référence | TRI014 - M | AQUALARREP10 |
| Alimentation | +3V⎓1A | +6V⎓1A |
| Bande de fréquences | 2,4 GHz | 2,4 GHz |

**PRECISIO™** est un produit de la Société Maytronics France.

- Pour toute question le concernant, vous pouvez nous joindre par courrier, à l'adresse suivante:

MAYTRONICS FRANCE
34 Avenue des Tamaris
ZI Athelia II, 13704 La Ciotat Cedex, France

N°Azur 0 810 025 030
PRIX APPEL LOCAL

- par e-mail à l'adresse support@maytronics.fr

## 8. CARNET D'ENTRETIEN

Les tests fonctionnels de votre système **PRECISIO™** sont à effectuer tous les mois. Les résultats doivent être consignés dans le tableau ci-dessous. Vous devez indiquer la date de l'essai, son résultat et apposer votre signature. **>>>>>>> En cas d'échec, contactez immédiatement notre service technique.**

Notez ici le n° de série de votre
**PRECISIO™** :
Centrale.....
Report . .....

| Date du test | Résultat : Succès ou échec | Signature |
|---|---|---|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

**Le numéro de série figure sur l'étiquette signalétique du produit (au dos de l'emballage ou directement sur le produit).**

Ce système d'alarme est conforme à la NF P 90-307-1 : 2009

**PRECISIO** – Ref. TRI014-M

+3v ⎓1A

N° 000000000 (numéro de série)

# FICHE DE VALIDATION DES TESTS DE MISE EN SERVICE

**Enregistrez votre produit et bénéficiez de la garantie de 2 ans.** Pour cela, connectez-vous sur **http://warranty.maytronics.com** ou retournez cette fiche dument complétée.

**Numéro de série (obligatoire) :**

.....

DANS LES 15 JOURS SUIVANT L'ACHAT de votre système d'alarme, ENREGISTREZ votre produit ou COMPLÉTEZ et RENVOYEZ AU SERVICE TECHNIQUE cette fiche de validation des tests. Cette fiche doit être paraphée recto verso et revêtue de la mention manuscrite "tests réalisés et réussi selon recommandations" suivie de votre signature (voir au verso).

ATTENTION, l'enregistrement du produit ou le renvoi de cette fiche de validation des tests accompagnée d'une copie de votre facture d'achat conditionne la mise en oeuvre de la garantie contractuelle de 2 ans.

Aussi en cas de négligence, d'illisibilité, de manque ou de faux renseignements, de non enregistrement ou de non réception de cette fiche de validation des tests, Maytronics France décline toute responsabilité de bon fonctionnement et se réserve le droit de refuser sa garantie gratuite.

**Ces tests ont pour but de valider le bon fonctionnement de votre appareil et d'assurer la meilleure détection de chute en fonction de la configuration de votre bassin.**

**Propriétaire**

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

email : ..... Tél : .....

Date d'achat : ..... Tests réalisés le : .....

**Revendeur**

Enseigne : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Votre système d'alarme a été élaboré et paramétré pour détecter la chute d'un enfant d'un poids minimal de 6 Kg dans une piscine de dimensions maximales de 12 m x 6 m. Procédez impérativement à ces tests de validation après la fixation définitive de votre système d'alarme en suivant scrupuleusement les recommandations fournies dans le guide d'installation et d'utilisation. Si vous rencontrez un éventuel dysfonctionnement, reportez-vous aux conseils figurant sur l'emballage ou contactez votre revendeur.

Assurez-vous que le bassin soit calme, qu'il n'y ait pas de vent et que votre système d'alarme surveille (voyant vert clignotant). Si ce n'est pas le cas, le bassin est trop agité. Vous devez impérativement attendre que votre bassin soit calme pour effectuer vos tests.

## Test 1 - Filtration

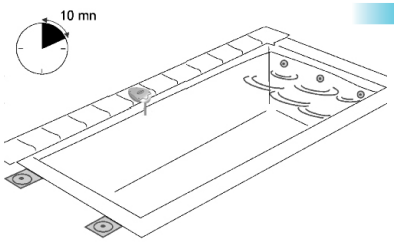


si OK

Test 1 validé par le **propriétaire* : Oui Non**

Test 1 validé par l'**installateur* : Oui Non**

**Signature du propriétaire présent :**

***rayez la mention inutile**

Filtration en marche durant 10 minutes, votre système d'alarme surveille (voyant vert clignotant).

## Test 2 - Robot + Filtration

**Effectuez ce test uniquement si vous possédez un robot de nettoyage, dans le cas contraire passez directement au test 3.**

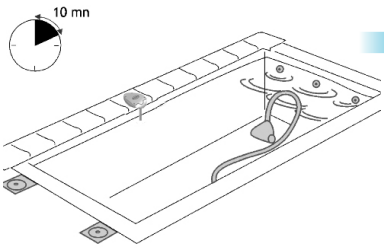


si OK

Test 2 validé par le **propriétaire* : Oui Non**
Test 2 validé par l'**installateur* : Oui Non**

**Signature du propriétaire présent :**

***rayez la mention inutile**

Filtration et robot en marche durant 10 minutes, votre système d'alarme surveille (voyant vert clignotant).

## Test 3 - Chute

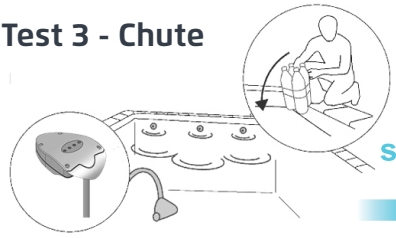

si OK

Test 3 validé par le **propriétaire* : Oui Non**
Test 3 validé par l'**installateur* : Oui Non**

**Signature du propriétaire présent :**

***rayez la mention inutile**

Filtration et robot en marche durant 10 minutes, votre système d'alarme surveille (voyant vert clignotant). Du point le plus éloigné de votre appareil, faîtes chuter du haut de la margelle le poids de 6 Kg. La sirène doit retentir 12 secondes maximum après la chute.

***Si tous les tests sont corrects, enregistrez votre produit ou signez au bas de la page, paraphez et renvoyez ce document à Maytronics France. Si l'un de ces tests échoue, demandez conseil au service technique au 0 810 025 030.***

Je certifie que les tests ont été réalisés dans leur totalité et que l'appareil qui m'a été vendu et livré est conforme et en état de marche. Je reconnais avoir reçu le produit complet (emballage, centrale de détection, tube rigide, sirène déportée – optionnelle sur le système d'alarme **PRECISIO™** –, piles, kit de fixation, guide d'installation et d'utilisation avec garantie et fiches d'entretien mensuel).

**Les détecteurs d'immersion pour piscine ne se substituent pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Ils n'ont pas pour but non plus de se substituer à la vigilance et à la responsabilité des parents et personnes responsables qui demeurent le facteur essentiel pour la protection des enfants et personnes dépendantes.**
**En aucun cas votre revendeur ou le fabricant de votre système d'alarme pour piscine ne pourront être tenus responsables de la chute ou de la noyade d'un enfant, d'une personne dépendante, de tout adulte ou d'un animal. L'installation du système d'alarme ne doit en aucun cas diminuer votre vigilance ou remplacer une surveillance active de la piscine et de ses abords.**
**Suivez les conseils de sécurité indiqués sur l'emballage de votre système de détection d'immersion et dans son guide d'installation et d'utilisation.**

**Date et signature avec mention manuscrite :**
*"tests réussis et réalisés selon recommandations"*

## NOTES

**MAYTRONICS FRANCE**
34 Avenue des Tamaris
ZI Athelia II, 13704 La Ciotat Cedex, France
www.maytronics.fr

N°Azur 0 810 025 030
PRIX APPEL LOCAL

## NOTES

# precisio

## Alarme de piscine

PRECISIO_MAN2014 01/2015

**Maytronics France**

34 avenue des Tamaris
ZI Athelia II, 13704 La Ciotat Cedex, France
www.maytronics.fr
E-mail: support@maytronics.fr
Siren 441 743 002

N°Azur 0 810 025 030
PRIX APPEL LOCAL

**Ce manuel est à lire attentivement et à conserver pour consultation ultérieure**